

Vous êtes l'ambassadrice du dispositif ADEDA généralisé cette année dans toutes les agences de Pôle emploi et qui permet l'accueil des personnes sourdes et malentendantes. Pourquoi avoir accepté de parrainer ce dispositif pour Pôle emploi?

Les personnes sourdes sont comme tout le monde. Elles peuvent travailler, avoir accès à l'emploi. La langue des signes proposée dans le dispositif ADEDA permet un meilleur accueil, et surtout de casser les barrières.

Pôle emploi est un service public de l'emploi : il doit être accessible à tous, car il est à la base des projets professionnels et d'insertion dans la société. Selon moi, c'est la question des compétences qui doit être au cœur du recrutement et de l'emploi. Le dispositif ADEDA permet d'atteindre cet objectif.

Concrètement, comment avez-vous accompagné Pôle emploi dans la mise en place d'ADEDA?

J'ai animé des tutos destinés à tous les conseillers en agences locales. L'idée est de leur donner les premières bases, les mots les plus simples de la langue des signes, pour accueillir tous les publics.

Avez-vous déjà été confrontée à une situation de discrimination sur le marché de l'emploi ?

Oui, quand j'étais collégienne, ma première demande de stage a été refusée par une grande entreprise en raison de ma surdité. Faire reculer les barrières dans le monde du travail, c'est par là que l'on doit commencer. Je suis fière d'avoir accompagné Pôle emploi dans cette belle mission.